



CENTRE
HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DES ANDAINES

Sommaire :

- Difficultés sur la démographie médicale
- Appel à projets ARS
- L'hypnose au service des soins
- Le PSE
- Bienvenue et Félicita-

Lettre du CHIC

Octobre 2017

Année 2017 n° 72

Difficultés sur la démographie médicale

L'évolution très négative de la **démographie médicale** sur la ville de La Ferté Macé et les communes avoisinantes impose des actions énergiques afin de continuer à pouvoir assurer des soins de ville de qualité pour une population que l'on sait vieillissante et qui donc a plus recours aux médecins.

Face à cette situation, c'est en conjuguant les efforts des communes et des établissements sanitaires et médico-sociaux du secteur que la situation peut - avec l'aide des partenaires institutionnels concernés - évoluer plus positivement.

Bien naturellement, on peut penser que la baisse du nombre de médecins entraînera quasi-automatiquement un report des prises en charge médicales au niveau du service des urgences du CHIC qui a les capacités et les compétences médicales pour accueillir ces patients mais dont le rôle premier est de prendre en charge les urgences médicales.

Dans ce contexte plusieurs réunions sont organisées avec l'ARS Normandie, le Conseil de l'Ordre des médecins de l'Orne et des représentants des collectivités territoriales au mois d'octobre afin de tenter de trouver des solutions - innovantes - pour pallier au déficit des médecins en ville.

Le Conseil de Surveillance du CHIC et les élus locaux ont souhaité alerter l'Agence Régionale de Santé de Normandie sur la situation afin de l'associer à la recherche de solutions.

Appel à projet « Promotion de l'activité physique et sportive adaptée »

L'ARS Normandie souhaite poursuivre l'accompagnement de projets visant à promouvoir l'activité physique et sportive adaptée, destinée aux personnes âgées vivant en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et à domicile, dans un objectif de prévention des chutes et de la perte d'autonomie.

Les **objectifs principaux** sont de

- promouvoir les activités physiques et sportives adaptées comme facteur positif de santé et de prévention des chutes,
- participer à l'amélioration des bonnes pratiques de nutrition chez la personne âgée, à la lutte contre la sédentarité et au maintien du lien social,
- favoriser l'intégration des acteurs d'un même territoire.

Les EHPAD du CHIC et la résidence autonomie sont inscrits dans ce partenariat avec plusieurs autres EHPAD du territoire. Un budget d'investissement (matériel) et de formation-action ont été identifiés. La sélection des projets se fera en novembre 2017.

L'hypnose au service des soins

Depuis des temps très anciens, on sait que l'hypnose peut soulager et non des soigner des maladies physiques ou psychiques. Notamment dans le cadre de traitement de douleurs (aiguës ou chroniques), d'addictions ou de phobies, l'hypnose médicale commence à se faire une place dans les hôpitaux.

L'hypnose dans le domaine des soins est une technique qui plonge le patient dans un état de conscience modifié entre veille et sommeil (l'état hypnotique) et permet au soignant d'intervenir pour soulager les maux et troubles. A l'aide d'associations d'idées et/ou de suggestions, le médecin aide le patient à comprendre, accepter, gérer certaines situations qui le font souffrir. Selon l'Académie Nationale de Médecine, " l'état hypnotique est considéré comme doté de vertus réparatrices et susceptibles de faciliter secondairement, spontanément ou par suggestion, une meilleure homéostasie et un meilleur aménagement des relations de l'organisme avec son milieu."

On peut utiliser l'hypnose pour traiter la douleur aiguë liée aux soins, aux piqûres, perfusions ou lors d'accouchement. Elle est également utilisée pour soulager les douleurs chroniques comme les migraines ou les lombalgies ou comme anesthésiant en petite chirurgie ou dentisterie. L'hypnose peut également apporter une aide en soins palliatifs.

L'hypnose est de plus en plus utilisée comme thérapie complémentaire lors des sevrages tabagique, à l'alcool, dans le traitement des troubles anxieux, psychosomatiques et du comportement alimentaire.

Au CHIC, une IDE (Mme Céline Bariller) et un médecin (Dr Belharbi) ont débuté une formation dans ce domaine afin de mettre en place ces techniques de soulagement au bénéfice des patients.

Bienvenue

- Sandrine JOSSE, Chargée de formation continue à mi-temps— le 4 septembre
- Severine PELLETIER, Psychologue à 60 % le 12 septembre
- Dr Elyane GOTER, praticien hospitalier , gériatre— médecine René Laennec— le 2 octobre
- Christelle DE FREVAL—Ergothérapeute— le 9 octobre
- Elise CHEVALIER—Cadre de santé à l'Air du Temps— le 2 novembre

Par ailleurs, trois IDE coordonnatrices ont pris leurs fonctions :

- Aurélie TRILLION—Val Fleuri à Domfront
- Marie BRAUD—Médecine/SSR à Domfront
- Amandine MARIE—Urgences à La Ferté Macé

Le Plan de sécurisation d'établissement (PSE)

Dans le contexte actuel de menace terroriste et d'attentats, les établissements de santé doivent élaborer un PSE afin de les protéger au maximum des actions violentes qui sont devenues multi-formes.

Les établissements de santé sont en effet, par nature, des espaces ouverts au public. Ils accueillent en permanence des patients et leurs proches. Ils sont à ce titre un reflet de la société et sont confrontés à toutes les formes de violence.

Pour autant, les établissements de santé doivent assurer dans leur enceinte la sécurité des personnes et des biens. Cette sécurité concerne aussi bien les personnels de santé que les patients, les visiteurs et les prestataires.

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer ce PSE qui doit décrire l'état des lieux, faire une analyse des risques et mettre en œuvre des consignes et des dispositifs d'alerte rapide.

Félicitations

Obtentions Master :

- SAUSSAIS Delphine, Master Gérontologie, Soins Palliatifs

Obtentions D.U :

- BOITTIN Nathalie, DU Addictologie
- Dr BECHU Anne-Marie , DU Soins palliatifs